

Etienne, pour lui et ses successeurs, prête foi et hommage-lige au dit abbé par la main et le baiser, s'obligeant par serment à le suivre en toute occurrence nécessaire et à lui porter secours quand il en sera requis (41).

Nous voyons l'importance de ce haut vassal par les témoins qui signent cet acte. Ce sont les plus grands noms de la contrée, Guichard de Marzé, Guillaume et Guy d'Albon, Jean d'Ars, tous chevaliers.

Ce Guillaume d'Albon était alors seigneur de Châtillon-d'Azergues, et son frère Guy, signe avec lui l'acte ci-dessus (42). Ils avaient toujours leur maison à Chazay, dans le castrum, et se trouvaient ainsi feudataires de l'abbé. Guillaume d'Albon, pour l'histoire duquel nous renvoyons à l'ouvrage de M. Vachez sur Châtillon, fonda son anniversaire dans l'église des Jacobins, à Lyon, en 1318, où sa famille avait sa sépulture. Son fils, Etienne, lui succéda dans ses seigneuries. Il avait épousé Jacqueline, fille d'Arthaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond, Etienne hérita du château de Bagnols et de toute la part que les d'Albon avaient au château de Châtillon-d'Azergues (43). Les d'Albon, seigneurs de Châtillon, portent : *de sable à la croix d'or avec une bande raccourcie finissant au coin de la croix* (44).

Le chevalier messire Etienne de la Chana fait son testament le jour de saint Barnabé, 1323. Il veut être enterré au prieuré de Chazay ; son épouse en secondes noces, Luce

---

(41) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 69. — Arch. Charité. B. 254, fol. 35.

(42) Guigue. *Mazures*, t. II, p. 179. — *Châtillon*. A. Vachez, p. 13.

(43) *Châtillon*. A. Vachez, p. 16.

(44) *Mazures*, t. I, p. 345.